

Communiqué de presse

Succès de l'offre publique d'échange des certificats d'investissement AREVA contre des actions ordinaires AREVA

Paris, le 17 mai 2011

AREVA et le CEA annoncent le succès de l'Offre Publique d'Echange Simplifiée des Certificats d'Investissement (CI) AREVA contre des actions ordinaires cotées AREVA, ouverte du 19 avril au 11 mai 2011.

La part des CI en circulation à l'issue de cette opération étant inférieure à 1% du capital du groupe, AREVA procédera, conformément aux dispositions de l'article 228-31 du code de commerce, à la reconstitution automatique de ces derniers en actions ordinaires. La disparition des CI de la cote permettra de procéder, conformément aux statuts d'AREVA, à la conversion automatique des actions de préférence sans droit de vote en actions ordinaires. Ainsi le capital d'AREVA ne sera plus composé que d'actions ordinaires.

Afin de procéder aux opérations de conversion des titres restant en circulation en actions ordinaires, la cotation des CI et ADPCI AREVA sera suspendue à partir du 24 mai 2011.

Le règlement-livraison et l'admission aux négociations sur le marché réglementé de NYSE Euronext à Paris (compartiment A) des actions ordinaires AREVA interviendront le 30 mai 2011. Elles seront négociées sous le code ISIN FR0011027143.

Ci-dessous la répartition du capital et des droits de vote AREVA au 30 mai 2011 :

Actionnaire	CEA*	Etat français	KIA	CDC**	Groupe EDF	CA CIB***	Groupe Total	Framé-pargne	Auto-contrôle	Public
% du capital	73,0	10,2	4,8	3,3	2,2	0,9	0,9	0,3	0,3	4,0
% des votes	73,0	10,2	4,8	3,3	2,2	0,9	0,9	0,3	0,3	4,0

* Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives

** Caisse des Dépôts et Consignations

*** Crédit Agricole Corporate and Investment Banking

Contacts presse

AREVA - Patricia Marie - T : +33 (0) 1 34 96 12 15

CEA - Patrick Cappe de Baillon - T : +33 (0) 1 64 50 16 49

Relations Investisseurs

AREVA - Marie de Scorbiac - T : +33 (0) 1 34 96 05 97

A PROPOS

AREVA fournit à ses clients des solutions pour produire de l'électricité avec moins de CO₂. L'expertise du groupe et son exigence absolue en matière de sûreté, de sécurité, de transparence et d'éthique font de lui un acteur de référence, dont le développement responsable s'inscrit dans une logique de progrès continu.

Numéro un mondial du nucléaire, AREVA propose aux électriciens une offre intégrée unique qui couvre toutes les étapes du cycle du combustible, la conception et la construction de réacteurs nucléaires et les services associés. Le groupe développe par ailleurs ses activités dans les énergies renouvelables – éolien, solaire, bioénergies, hydrogène et stockage – pour devenir d'ici à 2012 l'un des trois leaders mondiaux de ce secteur.

Grâce à ces deux grandes offres, les 48 000 collaborateurs d'AREVA contribuent à fournir au plus grand nombre, une énergie toujours plus sûre, plus propre et plus économique.

Le Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives (CEA) est un organisme public de recherche qui intervient dans quatre grands domaines : les énergies bas carbone, la défense et la sécurité globale, les technologies pour l'information, et les technologies pour la santé.

S'appuyant sur une recherche fondamentale d'excellence et sur une capacité d'expertise reconnue, le CEA participe à la mise en place de projets de collaboration avec de nombreux partenaires académiques et industriels. Fort de ses 16000 chercheurs et collaborateurs, il est un acteur majeur de l'espace européen de la recherche et exerce une présence croissante à l'international.